

## JOURNAL MENSUEL

MARS 2023



*“S’il n’y avait pas d’hiver,  
le printemps ne serait pas aussi agréable:  
si nous ne goûtions pas à l’adversité,  
la réussite ne serait pas tant appréciée.”*

Anne Bradstreet

*"La raison d'être d'une organisation syndicale est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires."*



## Groupe Facebook

Et oui, nous sommes déjà en mode négociation et nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook:

### "Négo commune CPE-RSE".

Nous vous rappelons que la tournée de consultation nationale, portant sur les demandes pour notre prochaine Entente collective, s'est terminée le 26 janvier dernier.

Suite à cette tournée, les demandes ont été compilées et un cahier des demandes syndicales sera déposé prochainement au Ministère de la famille. Nous vous en tiendrons informées au moment opportun.

Nous tenons à remercier toutes les RSE qui ont participé aux 2 rencontres tenues par l'ADIM Montérégie les 17 et 19 janvier 2023.

SOLIDARITÉ!



## Vérification des absences d'empêchement

Nous aimerions faire un rappel de ce que prévoit la Loi et ses règlements sur les personnes visées par une vérification d'absence d'empêchement, suite à quelques situations vécues par des RSE dans certains bureaux coordonnateurs.

**Article 6.1 du RSGÉE:** La personne visée à l'article 6.1 de la Loi doit faire en sorte que soit effectuée à son égard et à l'égard de chacune des personnes majeures vivant dans la résidence privée où sont fournis les services de garde une vérification d'absence d'empêchement.

Elle doit remettre au corps de police, pour chacune, une copie du consentement à la vérification de tous les renseignements prévus au deuxième alinéa de l'article 27 de la Loi pouvant révéler un empêchement.

**Article 51 pico 10 du RSGÉE:** démontrer qu'elle-même et les personnes qui résident dans la résidence où elle entend fournir les

services de garde ne font pas l'objet d'un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d'un service de garde en milieu familial et que ces personnes n'entraveront pas l'exercice de ses responsabilités ni ne présenteront un danger moral ou physique pour les enfants qu'elle entend recevoir;

En résumé, ce qu'il est important de retenir est que l'obligation de produire des absences d'empêchements s'appliquent seulement **aux personnes majeures résidant dans la résidence où sont offerts les services de garde.**

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin d'information additionnelle.

## APSS 2022-2023

N'oubliez pas, vous avez jusqu'au **31 mars prochain** pour prendre vos **17 journées d'APSS annuel (AN)**.



## LUNDI 9 AVRIL 2023

Tel que prévu à notre Entente collective, à l'article 13.05, c'est le lundi de Pâques qui est une journée prédéterminée d'APSS.

N'oubliez pas d'indiquer un AD sur vos fiches d'assiduité.

Entente collective RSE FIPEQ-CSQ

2019-2023

## Livre personnalisé

Nous avons pensé que c'était un bon moment pour vous rappeler l'offre promotionnelle sur un livre personnalisé avec couverture souple pour les membres de l'ADIM Montérégie.

Chapeau Melon vous offre une réduction de 25% et voici le code promo à utiliser:

**ADIMRSE25**

Bonne lecture!!!



Au cours du dernier mois, l'ADIM Montérégie a accueilli de nouvelles RSE et nous en sommes très fières.

Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue et bon succès !!!

Programme d'épargne **totale**ment **facultatif** offert aux membres de la FIPEQ-CSQ: RÉER, CÉLI ou FÉER

De plus, voici un lien sur le site de la FIPEQ-CSQ sur lequel vous retrouverez un onglet « HORIZON + » en haut à droite.

Cliquez sur celui-ci et toute l'information sur ces services s'y retrouvent.

**HORIZON +**





La Personnelle - La force d'un  
groupe



Protections personnelles  
CNESST



Prestations spéciales  
travailleur autonome